

La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune nouvelle de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1, Place Hubert II de Beaumont et 1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Tel : 02 43 01 40 10 mël : contact@ste-suzanne.com

Chammes Tel: 02 43 01 40 65 mël: mairie.chammes@wanadoo.fr

Mars 2016 n° 3

Communauté de Communes des Coëvrons: Services Jeunesse et Sports

Depuis le 1er janvier 2016, les services Jeunesse et Sports de la Communauté de Communes des Coëvrons ont mis en place et organisé dans les locaux de l'Espace Coëvrons "**le guichet unique**".

Il a pour principe d'être le lieu unique pour les familles souhaitant s'informer ou inscrire leurs enfants à l'ensemble des activités de loisirs (enfance jeunesse et sport), proposées par la Communauté de communes des Coëvrons.

Les différentes missions du Guichet unique:

- Accueil physique et téléphonique: Renseignements Familles,
- Gestion des dossiers de renseignements familles (saisie, mise à jour),
- Vente des cartes de cotisation annuelle et des tickets d'activités jeunesse et sport (tickets de 1€ et 2€), en plus des permanences de paiement proposées avant chaque période de vacances sur Bais, Montsûrs et Vaiges,
- Gestion du logiciel "accueil de loisirs",
- Gestion et suivi des différentes inscriptions sur internet (portail famille, "J'me bouge dans les Coëvrons", séjours de vacances),
- Développement des procédures via les différents outils utilisant internet,
- Traitement des données statistiques liées à la fréquentation,
- Suivi administratif des accueils collectifs de mineurs (règlementation, déclarations...)

Il permet **un accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.**

Il est situé à: **Espace Coëvrons - 2 Avenue Raoul Vade pied, BP 0130 - 53601 Évron cedex.**

Vous pouvez joindre le guichet unique au **02 43 01 85 01.**

Afin de faciliter l'accès à ce service, il sera organisé, notamment lors des paiements des activités "J'me bouge dans les Coëvrons", des permanences à la maison des services publics de Bais, à la médiathèque de Vaiges et au point d'information jeunesse de Montsûrs.

Les dates et les horaires seront communiquées dans les plaquettes vacances.

Bâtiments Communaux à louer, à vendre

La Commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes met en location ou en vente des bâtiments dont elle est propriétaire:

À Sainte-Suzanne:

À louer:

Rue du Petit Rocher: 2 studios à louer

- **Un studio de 30m2 environ - 145,93€ par mois,**

Un studio de 40 m2 environ - 192,73 € par mois.

Rue des Coëvrons: ancien magasin "la Nicotiane" - surface de 200m2 environ (loyer mensuel de 785€, avec possibilité d'appartement au-dessus (salon/séjour, 3chambres, cuisine, salle de bain, WC), loyer mensuel de 331€

À vendre:

locaux de l'Ancienne gendarmerie - prix à définir

À Chammes:

À louer:

Maison en campagne comprenant:

Rez-de-chaussée: séjour, cuisine, arrière-cuisine, 1 chambre, WC, 1 cave

À l'étage: 2 chambres, 1 salle de bain, WC, 1 débarras

Garage, jardin, cour - Chauffage électrique et poêle à bois.

Surface habitable: 108 m2 - Libre - Loyer: 480 €

Maison de plain-pied dans le centre bourg (près de la rivière) comprenant:

Entrée, cuisine, 2 chambres, salle de bain et WC,

À l'extérieur local pour rangement bois ou cave

Chauffage électrique et possibilité bois

Possibilité de jardin à proximité

Surface habitable: 62 m2 - Loyer: 300 €

Contact: **mairie de Sainte-Suzanne-et-Chammes Tél: 02 43 01 40 10**



Accueil des migrants à Sainte-Suzanne

Les migrants accueillis à Sainte-Suzanne : insertion réussie

Le VVF a accueilli, entre le 23 novembre 2015 et le 6 mars 2016, 20 migrants venus de pays en guerre : Soudan (9), Afghanistan (6), Érythrée (3), Syrie (1) et Irak (1). Trois sont repartis entre temps : une personne avait le statut de réfugié à son arrivée et a souhaité poursuivre son insertion dans un autre département, une personne a été admise au CADA (*centre d'accueil de demandeurs d'asile*) d'Évreux et un migrant qui a obtenu le statut de réfugié le 18/12/2015 a été admis au FJT d'Évron le 8/1/2016.

VVF-villages avait mis à disposition cinq de ses petits pavillons jusqu'au 7 mars 2016. Comme convenu les migrants ont donc quitté définitivement Sainte-Suzanne entre le 1er et le 6 mars pour rejoindre d'autres centres et poursuivre leur procédure de demande de statut de réfugiés après passage par l'OFPRA au "*guichet unique*" de Nantes.

Leur séjour durant une centaine de jours à Sainte-Suzanne a été de l'avis général une réussite, sans problème majeur. Le climat a été excellent tant entre eux qu'avec les équipes chargées de leur séjour sous le contrôle de la Préfecture : *France Terre d'Asile, le FJT d'Évron, VVF, le service des Affaires sociales de la 3C et le Secours catholique* notamment.

Reconnaissants de ce que ce séjour leur a apporté par rapport à leur histoire personnelle, leur voyage et leur passage à Calais, ils ont respecté les règles de vie sociale et collective demandées par le directeur du VVF ou les animateurs (où jeter ses mégots, comment régler le chauffage, règles d'utilisation des vélos...).

Beaucoup de Suzannais ont été agréablement surpris à la fois de leur discrétion et tout simplement de les entendre dire bonjour en français quand on les croisait dans la rue. Plus polis que d'aucuns !

Ils se sont entraînés au football, pratiqué le vélo, fait leurs courses à Sainte-Suzanne ou à Évron.

Mais ce qu'ils ont le plus apprécié, ce sont les cours de français dispensés plusieurs fois par semaine par les animateurs de "*Social Lisons*" dont plusieurs bénévoles suzannaises, et l'accueil qui leur a été fait par la population (notamment plusieurs conseillers municipaux et leurs conjoints), par la paroisse de Sainte-Suzanne et la Congrégation d'Évron, ou par des particuliers qui les ont invités chez eux, en particulier pour le 31 décembre.

Contrairement à certaines "réflexions" hostiles (et heureusement très isolées) entendues a priori, bien au contraire, c'est l'accueil qui leur a été prodigué par les Suzannais qui les a aidés et rendu leur séjour le meilleur possible compte tenu de leur situation. Quoi qu'on pense des questions politiques, sociales ou financières que pose l'arrivée de migrants en général, il y a un préalable du cœur qui s'appelle simplement *l'Humanité*.

Le Préfet de la Mayenne a remercié tous ceux qui s'y sont dévoués. La Commune remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont fait preuve de générosité morale et qui n'ont pas été avares de leur temps pour cette belle action.

"Qui veut faire quelque chose trouve un moyen. Qui veut ne rien faire trouve une excuse" (proverbe).

Accueil des migrants salle Fernand-Bourdin

Le dimanche 14 février, le frère Marie-François Perdrix et la Paroisse ont convié les migrants à un repas, salle Fernand-Bourdin prêtée par la Commune. Huit d'entre eux ont bien voulu partager ainsi leurs richesses culturelles dans l'échange et dans le chant.

Bob Marshall et son épouse Sue ont été précieux pour les traductions et la bonne humeur.

Ce moment a démontré combien il est important de se rendre compte par ces rencontres, de la souffrance de ces peuples qui subissent la guerre et de leur combat pour la paix et la liberté, au risque de leur vie.



SARL **fabrice GAUTUN Automobiles**



PEUGEOT

Réparations mécanique
et carrosserie toutes marques.
Vente véhicules neufs / occasions
Dépannage 24h/24h - 7J/7J

Z.I. des Nochetières - 53600 EVRON

Tél. 02 43 01 36 74 - Mail : gautun-automobiles@sfr.fr

Hôtel** **Beauséjour**
Restaurant Traiteur
Sandrine et Stéphane Huchet

4-6 rue de la Libération - 53270 Sainte-Suzanne
02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne@yahoo.fr

Assemblée Générale de l'Amicale de l'Erve (Chammes)

Jeudi 21 janvier, l'Amicale de l'Erve a tenu son Assemblée générale en présence de Marc d'Argentré, maire délégué de la commune nouvelle.

Le club qui, cette année compte 46 adhérents, accueille les nouveaux adhérents sans limite d'âge.

Le Bureau:

Présidente: Thérèse Ribot,

Vice présidente: France Coupé,

Secrétaire: Paule-Marie Rouland,

Secrétaire adjoint: Rémy Hernier,

Trésorière: Paule Hernier,

Trésorière adjointe: Thérèse Lemasson.



Membres du Conseil d'administration:

Marja Bras, Mireille Hiron et Edward Scott.

Projets d'animations:

- jeudi 10 mars: fête du jarret à Sillé-le-Guillaume,
- jeudi 7 avril: fête cantonale à Saint-Jean-sur-Erve,
- jeudi 14 avril: belote et boules cantonales à Chammes,
- jeudi 26 mai: journée de la forme à Mayenne,
- jeudi 9 juin: pique nique à Saint-Léger-en-Charnie,
- Dimanche 25 septembre: repas annuel du club,
- Jeudi 8 décembre: goûter de Noël

Association "Musiques pour tous"

Un

voyage est prévu au Mont-Saint-Michel.

Premier concert de l'année 2016

L'association "Musiques pour tous" a le plaisir de vous annoncer le 1er concert de l'année 2016 avec le récital des lauréats du concours national de piano 2015; le 1er prix de ce concours organisé par l'association "PIANOFORTE" de la ville de Mayenne est attribué par l'association suzannaise musiques pour tous.

Il récompense les jeunes artistes en leur accordant la possibilité d'un récital l'année suivante. Cette année, les lauréats de 2015 (parmi eux un jeune virtuose de 15 ans qui a obtenu le 1er prix) se produiront au théâtre de Mayenne le dimanche 13 mars vers 17h30, 18h, sur le magnifique piano de concert de cette salle, pendant la délibération du jury du concours 2016 qui a lieu également ce jour-là.

L'association serait très heureuse de votre participation à cette action qui est destinée à faire connaître les talents de nos jeunes musiciens français et vous en remercie à l'avance de votre présence.

Le prix est 12€, plein tarif, 8€ pour les adhérents des deux associations, 5€ pour les scolaires et les demandeurs d'emploi.

Renseignements et réservations au 06 15 89 84 77 et 02 43 01 48 90 ou www.concoursplanomayenne.fr

Dimitri Weissenberg

Né en 2001 à Saint-Malo, Dimitri Weissenberg débute le piano à l'âge de six ans et entre au Conservatoire de Saint-Malo en 2009 dans la classe d'Agnès Dubois-Chauvet.

En 2012, il joue le 3ème concerto de Kabalevski et en 2014 le concerto pour piano n°2 de Chostakovitch dans le cadre du festival "Classique au Large".

En 2015, il est lauréat de plusieurs concours, et obtient notamment le premier prix et le prix spécial « coup de cœur » du Concours national de piano de Mayenne dans la catégorie 3e cycle professionnel.

L'été 2015, il donne un récital de piano à Cancale en faveur d'une association caritative.

Il poursuit actuellement sa formation au conservatoire de Saint-Malo dans la perspective d'obtenir un DEM parallèlement à des études générales scientifiques au lycée.

Les autres dates prévues des concerts organisés par "Musiques pour tous" en 2016:

Dimanche 3 avril:

En collaboration avec le CIAP, concert de flûte et harpe au château de Sainte-Suzanne-et-Chammes.

Dimanche 1er mai:

En collaboration avec le CIAP, concert de musique klezmer au château de Sainte-Suzanne-et-Chammes.

Dimanche 22 mai:

Concert avec trio clarinette, saxhorn et piano, salle socioculturelle Maxime-Létard à 16h30.

Dimanche 4 septembre:

Concert d'art lyrique aux thermes de l'église de Jublains.

Dimanche 16 octobre:

Concert à deux pianos salle socioculturelle Maxime-Létard à 16h30.

Les heures manquantes seront communiquées en temps utiles.

Assemblée générale des "Plus Beaux Villages de France"

Sainte-Suzanne accueille l'Assemblée générale des Plus Beaux Villages de France®



Seulement cinq ans après avoir été admise dans le cercle prestigieux des *Plus Beaux Villages de France*®, Sainte-Suzanne a eu l'honneur d'être choisie par le Président Maurice CHABERT (maire de Gordes et Président du Conseil départemental du Vaucluse) pour accueillir l'Assemblée générale 2016 de cette association, née en 1983, qui compte aujourd'hui 135 communes.

Le 10 août 2015 puis lors de la Commission Qualité de St-Antoine-l'Abbaye (38) fin septembre, nous nous étions très bien sortis de notre premier audit de renouvellement, en voyant notre label confirmé pour 5 ans au moins, à l'unanimité du jury et sans réserves. Du 1er au 3 avril 2016, après Collonges-la-Rouge en 2013, Eguisheim en 2014, et Villefranche-de-Conflent en 2015, Sainte-Suzanne accueille les maires et leurs accompagnants venus de toute la France travailler mais aussi découvrir notre territoire.

Avec l'aide de la Région, du Département et de la Communauté de communes, mais aussi des bénévoles des Amis de Sainte-Suzanne, de Médiéville 53, de l'amicale des Sapeurs-pompiers, des Chevaliers de l'Entrecôte, de la Banda'Suzanne, Sainte-Suzanne se "met en quatre" pour donner durant 3 jours une image positive de notre territoire et de notre commune.

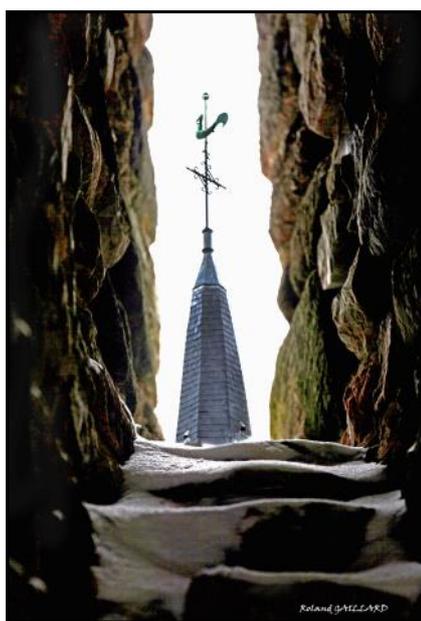
C'est en effet la première fois que cette Assemblée générale se tient dans une commune de l'Ouest de la France. Sachant que sur 135 villages il n'y a que 3 communes labellisées en Pays de la Loire et 4 en Bretagne, une autre occasion de tenir cette réunion nationale dans l'ouest et particulièrement en Mayenne n'est pas pour demain !

Faites bon accueil à nos hôtes avec un accueil suzannais au top !

Nous y reviendrons en images dans un prochain numéro.



Les Plus
Beaux Villages
de France®



Venez voir !

L'École Sainte-Marie

de la maternelle au CM2

- ▶ Semaine de 4 jours ▶ Ecole familiale
- ▶ Garderie le mercredi matin

ouvre ses portes

Samedi 19 mars de 9h à 12h30



Ecole Ste-Marie . 4, rue Dorée . 53 270 STE SUZANNE

Tel 02 43 01 43 22

stesuzanne-stemarie.fr

Assemblée Générale du Comité des fêtes (Chammes)

Le Comité des fêtes de Chammes, créé en 1978, a tenu son assemblée générale le 22 janvier 2016. Treize personnes composent le Conseil d'administration. Didier Échivard, élu président, succède à Franck Rivière.

Le nouveau Bureau:

Président: Didier Échivard,

Vice Président: Franck Rivière,

Trésorière: Paulette Marteau,

Trésorier adjoint: Serge Roguet,

Secrétaire: Aline Davoust,

Secrétaire adjointe: Nicole Boul.

Membres du Conseil d'administration:

Alain Boul, Joël Breux, Véronique Roguet, Jean Oger, Michel Marteau, Marcel Davoust, Daniel Rouland.



Projets d'animations en 2016:

- **dimanche 27 mars:** chasse aux œufs de Pâques,
- **Samedi 25 et dimanche 26 juin:** assemblée communale,
- **dimanche 11 septembre:** concours de pêche (challenge du Haut-Anjou) à l'étang des Chauvinières (Sainte-Suzanne)

« La Truite suzannaise lance un appel aux pêcheurs »



Alain Fouqueray, président de la Truite suzannaise.



« Le nombre de cartes de pêche

vendues ne cesse de diminuer, alors que le nombre de pêcheurs au bord de l'Erve le jour de l'ouverture reste constant bien au-delà des cartes vendues », explique Alain Fourqueray, président de la Truite suzannaise. Il y a eu jusqu'à 150 membres, l'an dernier seulement 95 pêcheurs ont pris leur carte à l'association. **« Il n'est pas question d'aller « piquer » des pêcheurs aux associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) voisines, mais au moins que les pêcheurs qui font l'ouverture dans un endroit prennent leurs cartes à la société concernée. »** Libre à chacun de pêcher ensuite où bon lui semble. Le 10 mai 1905, naissait La Truite suzannaise, et pour le président, **« il est impossible d'imaginer que son existence soit menacée ».**

Sept kilomètres de rivière sont gérés par la société. **« Pour l'ouverture en 1^{er} catégorie du 12 mars, tous les 600 mètres, un important alevinage de truites Fario et Arc-en-ciel sera effectué. »** La création d'un poste de garde pourrait être envisagée. **« Je lance un appel à toute personne intéressée »,** déclare Alain Fouqueray. Le brochet étant considéré comme un prédateur dans les rivières de 1^{er} catégorie, **« une journée pêche le concernant sera organisée ».**

Samedi 27 février, opération nettoyage sur l'Erve. **Dimanche 24 avril,** concours de pêche du Haut Anjou et **dimanche 5 juin,** fête de la pêche à l'étang des Chauvinières pour les deux manifestations. **Vente des cartes,** à l'hôtel-restaurant Beauséjour. Chez Yvon Bourdin, magasin Viveco. **Contact : 02 43 01 70 74**

L'association Médiéville53 offre 1 DVD de Sainte-Suzanne aux 20 premiers acheteurs de leur carte qui ne résident ni à Sainte-Suzanne ni à Chammes



Les truitelles prêtes à rejoindre leur milieu naturel

Assemblée Générale de l'Amicale du fil d'argent

Bernadette CABALLERO, Présidente de l'amicale du fil d'argent, a convié les adhérents de l'association à se réunir en assemblée générale à la salle des fêtes Fernand-Bourdin le jeudi 4 février.

Le bilan moral, présenté par Monique Jeanne, secrétaire, et le bilan financier présenté par Noëlle Papion, trésorière, ont été approuvés à l'unanimité.

Bernard Huchedé, (vice Président) membre du conseil d'administration, est démissionnaire.

Bernadette Caballero a tenu à rendre hommage aux membres de l'amicale décédés en 2015.

Les membres sortants du Conseil d'administration Jean-Pierre Bouteloup, Christiane Bassy, Bernadette Caballero, ont tous été réélus.

Huguette Choisset, seule candidate, est élue membre du Conseil d'administration.

L'assemblée générale s'est terminée par la galette des rois servie aux 70 adhérents présents. (Madame Gail et Monsieur Chrétien ont été élus reine et roi de l'année.)

Afin d'élire le bureau et d'officialiser le calendrier des animations de l'année 2016, le Conseil d'administration s'est réuni le mercredi 17 février dernier.

Le nouveau bureau est ainsi constitué:

Présidente: Bernadette Caballero,

Vice présidente: Monique Lens, (nouvelle élue)

Secrétaire: Monique Jeanne,

Secrétaire adjointe: Annick Vannier,

Trésorière: Noëlle Papion,

Trésorière adjointe: Jocelyne Morteveille.

Calendrier 2016 des animations:

Jeudi 7 avril: fête cantonale des aînés ruraux à Saint-Jean-sur-Erve,

Jeudi 23 juin: buffet campagnard,

Jeudi 27 octobre: Banquet annuel,

Jeudi 15 décembre: goûter de Noël.



Une sortie pique nique, ouverte aux adhérents et à leurs amis, est programmée à Mézangers (site du Gué de selle) le jeudi 9 juin. Rendez-vous à 10h, parc de covoiturage, sortie de Sainte-Suzanne, route d'Évron.

Une journée repas spectacle est prévue le 2 novembre à Meslay-du-Maine. Les adhérents qui souhaitent y participer doivent s'inscrire très rapidement. (nombre de places limitées).

Bernadette Caballero, présidente, souhaite qu'elle soit informée très tôt en cas de désistement, sauf cas de force majeure. En effet, tout désistement trop tardif pénalise l'association qui n'a plus le temps de trouver des remplaçants.

Les animations régulières sont reconduites :

- Jeux de cartes : le 2^{ème} et le 4^{ème} jeudi de chaque mois sauf exceptions (salle Fernand-Bourdin), - **relâche en juillet et août**
- Chorale : répétition chaque vendredi à 14h30 (salle Maxime-Létard),
- Pétanque : tous les lundis à 13h30 (horaire d'hiver) ou à 14h (horaires d'été).

À ce jour, l'Amicale du Fil d'Argent compte 110 adhérents et participe activement aux manifestations locales en tenant un stand de crêpes, principale ressource financière de l'association.

Toutes les personnes retraitées ayant plus de 55 ans et souhaitant participer aux activités de l'amicale peuvent contacter Bernadette Caballero au 02 43 01 40 58.

Les cotisations 2016 restent fixées à 16 euros.

"PÉCHÉ DE GOURMANDISE"
LE BISTROT
3bis place Hubert II de Beaumont
53270 SAINTE-SUZANNE

Convivialité autour d'un verre
Dégustation de produits du terroir

Restauration
Tartinerie
Salon de thé/Glacier

RÉSERVATION : 06 25 45 66 39

Siren 530 885 342 000 10

Été 2016

Séjours INTERNATIONAUX

Tu as entre 12 et 17 ans ?
Organise tes vacances d'été avec la 3C !

AU PROGRAMME

En juillet > À partir de 13 ans

- ↳ Séjour en bord de mer avec des jeunes finlandais et polonais
- ↳ Voyage en Roumanie

En août > À partir de 12 ans

- ↳ Voyage en Allemagne

INFOS & INSCRIPTIONS
Communauté de communes des Coëvrons
Service Jeunesse: Bruno Massé
02.43.01.44.27 - bmasse@coevrons.fr
www.coevrons.fr

Logo de la Communauté de communes des Coëvrons, logo de la 3C, logo de la Région Bretagne, logo de la Région Normandie, logo de la Région Pays de la Loire, logo de la Région Île-de-France, logo de la Région Centre-Val de Loire, logo de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, logo de la Région Occitanie, logo de la Région Nouvelle-Aquitaine, logo de la Région Grand Est, logo de la Région Hauts-de-France, logo de la Région Île-de-France, logo de la Région Normandie, logo de la Région Pays de la Loire, logo de la Région Bretagne, logo de la Région Centre-Val de Loire, logo de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, logo de la Région Occitanie, logo de la Région Nouvelle-Aquitaine, logo de la Région Grand Est, logo de la Région Hauts-de-France.

Assemblée Générale du Comité de jumelage

Près de trente personnes ont assisté vendredi 29 janvier à l'assemblée générale du comité d'échange Erve et Charnie/Sulzheim, à la salle des fêtes de Vaiges. Plusieurs représentants des différentes communes de l'ex-communauté de communes d'Erve-et-Charnie participaient à cette réunion.

Le bilan financier présenté par Damien Barrier, Président, apparaît équilibré.

Damien Barrier est revenu sur l'accueil du groupe de 41 Allemands lors de l'échange organisé en 2015 puis il a présenté les festivités qui seront organisées à Sulzheim en 2016 à l'occasion des 1 250 ans d'existence de la commune.

Une petite délégation officielle se rendra à Sulzheim lors du weekend du 1er mai et de grandes fêtes médiévales auxquelles participera un groupe d'Erve et Charnie en tenue d'époque seront organisées du 25 au 29 août.

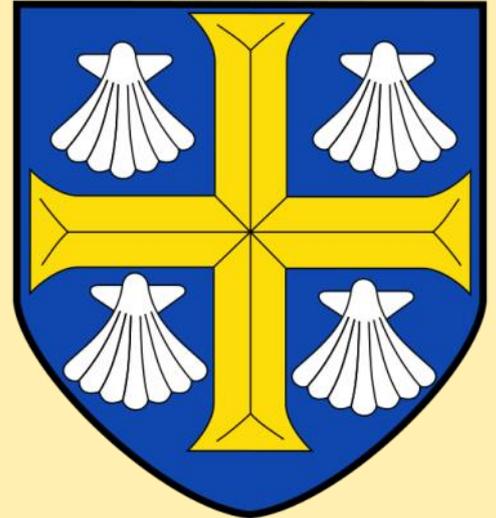
Le Conseil d'administration:

Dominique Sergent, Hubert Duval, Dominique Janvier, Gérard Mézière (tiers sortant) ont été réélus.

Lydie Monsimer, élue à l'unanimité, intègre le Conseil d'administration.

La cotisation d'adhésion a été fixée à 1 euro.

L'élection du bureau aura lieu à une date ultérieure.



« L'épouvantable histoire de Roméo et Juliette » à la salle des fêtes de Chammes

Jeudi 17 mars, la saison culturelle de la Communauté de communes des Coëvrons investit la salle des fêtes de Chammes pour accueillir la compagnie « Théâtre de l'Esquif » avec une version revisitée de Roméo et Juliette.

Une mise en scène contemporaine et une grande proximité avec les comédiens rendent cette version du mythe shakespearien unique ! Un spectacle à partager en famille à partir de 10 ans. Réservation recommandée.

Un garçon, Roméo, et une fille, Juliette, se rencontrent et s'enflamment. Cet embrasement s'appelle l'amour... mais l'histoire de Roméo et Juliette n'est pas rose, bien au contraire !

Le Théâtre de l'Esquif revisite le mythe shakespearien. Il est ici question de magie, d'ensorcellement, de malédiction, de transgression, de coup de foudre, d'absolu, d'aventure. On est témoin d'une première fois, d'une éclosion de l'être, d'une rébellion. C'est vertigineux.

Trois comédiens-musiciens-chanteurs livrent l'épouvantable et immortelle histoire, alternant incarnation et distanciation, mêlant à la tragédie des accents drolatiques. Bien qu'écrite pour les adolescents à l'origine, cette pièce est tout public, légère, foraine et épouvantablement débridée !

Capulet ou Montaigu, choisissez votre camp !

→ **L'épouvantable histoire de Roméo et Juliette**

Théâtre de l'Esquif

Théâtre – à partir de 10 ans

Jeudi 17 mars à 20h30

Salle des fêtes / Chammes

Séances scolaires jeudi 17 mars à 14h et vendredi 18 mars à 10h

Tarif plein : 12,5€ / Tarif réduit : 8,5€ / Pass famille (2 adultes et de 1 à 3 enfants) : 30€

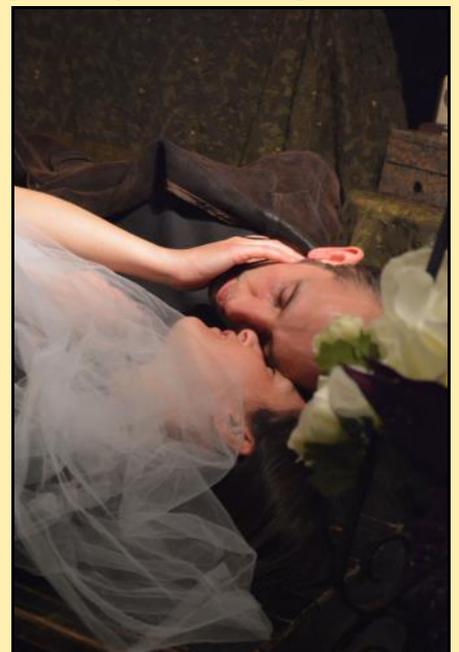
Une buvette sera assurée par l'Association des parents d'élèves.

Renseignements / Réservations :

Saison culturelle des Coëvrons : 02 43 01 94 76

COEVRONS
Culture

Pôle culturel – Boulevard Maréchal Juin – 53600 Evron
www.culture.lescoevrons.com



Cross Corpo AS la Mayenne-Éducation Nationale

Le cross corpo organisé par l'Association Sportive la Mayenne et l'Éducation Nationale (préfecture, Conseil départemental) le dimanche 7 février à Sainte-Suzanne, a rassemblé 326 coureurs dont 23 féminines sur la course mixte longue de 9,350 km, avec 34 équipes classées.



Dans l'épreuve réservée aux féminines, 38 concurrentes ont été classées sur un parcours de 3,900 km, avec cinq équipes classées. Bénédicte Bourgeois de Laval a remporté l'épreuve féminine. Donatien Faucon, d'Ernée a remporté l'épreuve mixte.

LES 6 HEURES de SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES



28 mai 2016



• Cross en relais par équipe de 4 coureurs

- 5 Euros pour les - de 16 ans et 7 euros pour les + de 16 ans
- Restauration sur place et "Repas "cochon grillé" Réservation recommandée.
- Contact, inscription, et réservation:

06 83 63 33 70 sixheures2016@orange.fr

- Animations : chansons avec "Cheyenne" danses country avec le groupe "Luat Country"



Rousseau Numa
09.66.84.08.15

ROUSSEAU
diffusion Automobiles

ZI des Nochetières
53600 Evron

Rousseau.diffusion@orange.fr

Les travaux à La Croix Couverte



Le problème de ruissellement des eaux pluviales devait être refait depuis plusieurs années à la Croix couverte

Finalement le problème va être résolu en même temps que les travaux d'enfouissement des réseaux et la réfection de l'éclairage public entre les entrées de la salle Maxime-Létard et le camping

Les travaux liés à la vente du camping vont être réalisés parallèlement.

De même, le réseau d'évacuation des eaux pluviales du VVF étant bouché, une canalisation va être réalisée pour le raccorder à celui de la piscine.

Par ailleurs, un candélabre étant installé à proximité de la chapelle Saint-Eutrope, une dérivation va être installée pour permettre l'éclairage de celle-ci

Magazine de Printemps

Séjours européens

La Communauté de communes des Coëvrons organise des séjours avec des partenaires européens (Finlande, Roumanie, Allemagne, Pologne) dans le cadre des activités d'été, organisées par son service Enfance Jeunesse.

Sont prévus :

* Un séjour en France, à la mer, avec la Pologne et la Finlande (juillet): 13 ans et +

* Un séjour en Allemagne en août: 12 ans et +

* Un séjour en Roumanie (fin juillet /début août): 13 ans et +

Les jeunes intéressés par ces séjours peuvent contacter dès à présent le service Enfance Jeunesse de la Communauté de communes des

Football-Club de la Charnie



Coëvrons – Contact Bruno Massé 02.43.66.32.00 ou bmasse@coevrons.fr

Le Football Club de la Charnie compte cinquante-cinq adhérents répartis en quatre équipes: une équipe senior, une équipe de jeunes en U18, et deux équipes de futsal.

Après une formation au district de Laval, Pascal Vicaigne (à gauche sur la photo) est le nouvel arbitre officiel du club.

Les adhérents du FC Charnie viennent de recevoir un nouveau survêtement. Deux entreprises locales, la supérette Vivéco (Marie-Claude et Yvon Bourdin) et le restaurant "Péché de Gourmandise" (Aline Deshayes) ont apporté un soutien financier à l'opération, chaque joueur participant à hauteur de 35€. Bertrand Coupé, Président du FCC (2ème à partir de la

Permis internet



Lundi 1er février, l'adjudant-chef Jean-Michel Bourny, de la brigade de gendarmerie d'Évron, est venu à l'école Perrine Dugué dans la classe de CM1-CM2 d'Aline Houdayer, institutrice, faire passer aux élèves l'examen du permis internet.

Mis en place par la gendarmerie Nationale et financé par AXA prévention, le permis internet pour les enfants est un programme pédagogique, de responsabilisation des enfants et des parents pour un usage d'internet plus vigilant, sûr et responsable. Dans le cadre du projet scolaire mis en place en janvier par l'enseignante, les élèves ont travaillé en trois étapes. D'abord, il y a eu une rencontre avec la gendarmerie pour présenter aux enfants l'opération permis internet, remettre un code à chacun d'eux et le kit pédagogique pour l'enseignant.

Les thèmes abordés durant la formation en classe ont été les risques de mauvaises



rencontres, d'usurpation d'identité, le cyber harcèlement, les arnaques, les manipulations...

En ce lundi, il s'agissait pour les enfants de passer l'examen en répondant à 10 questions écrites.

Épreuve réussie pour chaque élève qui est donc reparti avec son permis internet.

La finalité de cette opération dans les écoles est que, si avant de laisser circuler un enfant seul dans la rue, on lui apprend les règles de

prudence indispensables (circulation routière, mauvaises rencontres, incivilités...), sur internet, c'est la même chose. Cette analogie de bon sens est le fil conducteur de ce permis. En outre, les parents qui ont accompagné les enfants dans ce travail trouveront des réponses pour les guider et les protéger.



Francs Tireurs Suzannais Section randonnée pédestre

Mercredi 10 février, les randonneurs se sont retrouvés nombreux pour leur première randonnée autour de Sainte-Suzanne.

Malgré les chemins boueux, ils sont toujours heureux de retrouver les sentiers suzannais, le soleil étant de la partie. Un goûter les attendait à leur retour.

Tous les ans, le nombre de licences augmente; la licence est une couverture en cas d'accident, elle donne des réductions dans différentes enseignes et contribue à l'entretien et à l'ouverture des chemins de randonnée.

Les marcheurs se sont retrouvés le 24 février pour la grande randonnée de 9km à Laval, au Bourny et, pour la petite randonnée à Gué de Selle.

Les randonnées ont lieu tous les quinze jours, les semaines paires, de février à novembre.



Un calendrier réalisé en début de saison est à disposition.

Pour tout renseignement, téléphoner à Dany Lefeuvre, responsable de la section (02 43 01 41 91).

SAV
System

**Installation
Entretien
Dépannage**

RGE
ECO
artisan
LA MAISON ARTISAN DU BÂTIMENT

**Chauffage • Plomberie • Climatisation • Géothermie
• Aérothermie • Solaire • Bois**

22.24 rue de Montsurs 53270 sainte Suzanne

Le Musée de l'Auditoire renaît avec la Commune.

Fin 2011, l'Association des *Amis de Sainte-Suzanne* avait fait don du Musée (qu'elle avait créé et géré depuis 1974) et des collections à la Commune par acte notarié.

Parallèlement, les statuts de la nouvelle *Communauté de communes des Coëvrons* prévoyaient le transfert de certaines compétences des communes vers la Communauté de communes, dont les cinémas (*Yves-Robert* à Évron et *Majestic* à Montsûrs) et les musées (*Grand-Moulin*, *Saulges*, *Auditoire*).

Néanmoins la Commune continuait à verser à la 3C l'équivalent de la subvention annuelle qu'elle versait auparavant aux "*Amis de Sainte-Suzanne*", plus une provision pour travaux à venir, qui de fait ont couvert les remplacements de la chaudière et de l'alarme réalisés en 2014-2015.

Mais en 2015, la Communauté de communes des Coëvrons n'a pas été en mesure d'assurer l'ouverture du musée, notamment les week-ends et durant la période estivale. Il n'a pas été possible aux 2 salariés à temps plein et aux personnels temporaires de gérer à la fois le musée et le moulin, leur bureau ayant été transféré. Cela a nui à l'entretien du musée (humidité due à la fermeture l'été, non-réparations électriques, etc..) et à l'image de Sainte-Suzanne (non-respect du planning d'ouverture annoncé, huit fois moins de visiteurs au musée que les autres années, interrogations ou remarques négatives des visiteurs). Dès lors, la Commune a demandé à la 3C, qui a voté en ce sens, de reprendre directement la gestion du musée à compter du 1er janvier 2016. Elle récupère parallèlement les sommes qu'elle versait à la Communauté de communes.

Un état des lieux a été dressé pour parer au plus pressé (clés perdues, éclairages, fuite sur le toit...) et pour remettre les réserves (archives, outils...) dans un état de classement et de rangement acceptable.

Des bénévoles sont venus parallèlement aider à la constitution d'une **Bibliothèque historique municipale** au 1er étage de la mairie (*salle Roger-Lépine*), qui rassemble désormais les ouvrages, documents, affiches, articles, photos, objets... provenant du musée, des "*Amis de Sainte-Suzanne*", de la mairie et



Nika • Enlumineur •



**Avril à
Octobre
2016**

Sainte-Suzanne
7 Grande rue (Musée de l'Auditoire)

Exposition

Ateliers d'initiation
(enluminure et calligraphie gothique)

Renseignements et inscriptions
02 43 20 87 55 laporte.vero@wanadoo.fr

des trois collections personnelles accumulées durant 50 ans par Roland, Gérard et Jean-Pierre Morteveille, qui en ont fait don, et qui appartiennent désormais à l'Histoire patrimoniale de Sainte-Suzanne.

Parallèlement, l'exposition "*Centenaire de 1914*" est démontée, et celle sur la période révolutionnaire remise en place dans la salle Perrine-Dugué. L'armure du début XVe siècle, la plus ancienne de France, a été nettoyée et remise en place dans une nouvelle vitrine. Dans deux salles du rez-de-chaussée du musée, ce sera l'atelier de **Dame Nika** (Véronique Laporte) qui exposera et vendra ses œuvres (enluminures et calligraphie) et assurera l'ouverture des lieux.

Musée de l'Auditoire : Ouvert de 15h à 18h30
en avril, mai, juin, septembre : le **mardi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche**,
en juillet et août : le **jeudi, vendredi, samedi, dimanche**.

Reprise par *Médiéville53* des animations médiévales assurées par *Anim'Histo* (Laurent Gandon et Nika), parc de la Butte-verte tous les le mercredis après-midis à partir du 6 juillet.

Le Conseil départemental de la Mayenne a décidé....

Le 2 février 2016, Olivier Richefou, Président du Conseil départemental, s'est déplacé à l'Éhpad de Sainte-Suzanne, d'une part pour confirmer que la décision de construction d'un nouvel établissement sur le terrain acquis par la commune était annulée, et d'autre part pour annoncer au personnel puis aux résidents la **fermeture complète de l'Établissement actuel**, au plus tard le 31/12/2016.

De gauche à droite : Martine Dubois, directrice de l'hôpital d'Évron, Stéphan Domingo, de l'ARS, Olivier Richefou Pdt du Cd53, et Marie Cécile Morice, conseillère générale puis départementale.



Cette décision, prévisible depuis septembre 2014, fait suite au résultat d'une enquête, lancée à la demande du Conseil Départemental de la Mayenne, réalisée par un cabinet parisien. Deux raisons notamment sont évoquées pour justifier cette décision, et elles sont... très surprenantes :

1 - Selon ce cabinet, il y a trop de lits d'Éhpad pour les personnes âgées des Coëvrons (le *Plan gérontologique départemental 2008-2012* et l'Agence régionale de santé en 2013 disaient le contraire). Curieux renversement de tendance en 2 ans. Mais pas surprenant quand on lit attentivement l'étude : réalisée depuis Paris par mail, sans visite sur le terrain, ni contacts avec les élus ni les gestionnaires des établissements, elle a inclus les 36 lits de l'Éhpad de Sainte-Suzanne (aujourd'hui supprimés) puis ajouté les 15 lits qui avaient été accordés depuis 2012, mais qui finalement n'existeront pas, ajouté aussi les lits de l'Éhpad de Soulgé-sur-Ouette (qui n'est pas dans les Coëvrons), et enfin les 60 lits de la résidence Perrine Thulard, établissement privé qui a été construit pour les sœurs de la Communauté (non seulement d'Évron mais des missions du monde entier, selon Jean Arthuis). Le cabinet en déduit un ratio de lits disponibles qui est faux de près de 30%, mais sur lequel s'appuie le Conseil départemental pour détruire le seul établissement de Sainte-Suzanne.

« *L'investissement pour une telle opération et l'audit réalisé sur tous les Éhpad du département confirment que la construction d'un établissement neuf dans la commune n'est pas fiable financièrement* », déclare le président du Conseil départemental. Alors pourquoi les analyses des autres Éhpad ne nous-ont-elles pas été fournies malgré notre demande ?

Curieux, puisque toutes les études financières par l'hôpital d'Évron, les PPI (plans pluriannuels d'Investissements) pour le projet de construction de l'Éhpad ont été validées, très officiellement, par le Conseil général de la Mayenne, l'ARS, ainsi que par Mayenne-habitat, porteur du projet, et par la Caisse des Dépôts et Consignations qui nous a accordé les financements...

2 - Le prix de journée deviendrait, selon l'ARS, trop onéreux pour les familles après 2020/2022, contrairement aux calculs précédents du Conseil général et au programme d'investissement pluriannuel validé par le Cg53 en juillet 2014. Pourquoi dans ce cas cette information (sans doute étayée par des documents qui ne nous ont pas été fournis) n'a-t-elle pas fait l'objet d'un débat, sinon au minimum d'une réunion d'information avec les élus, le constructeur, la banque, le futur gestionnaire, etc... ?

L'étude du Cd53 indique qu'en 2019 les prix d'hébergement de l'Éhpad de Sainte-Suzanne, bâtiment neuf compris, seront en 2^e position (du moins cher au plus cher) sur les 6 Ehpads des Coëvrons. Quid de l'Éhpad plus cher que nous ? Qui peut dire sérieusement quel sera le prix de journée de l'Ehpad d'Évron ou de Bais en 2022 ? Qui connaît de manière certaine le taux d'inflation, celui des emprunts, des soins, de la main d'œuvre, des denrées ou des fournitures en 2022 ? Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage...

Par ailleurs, nous venons d'apprendre (22 janvier 2016) que l'emprunt à réaliser pour les travaux, validé depuis plusieurs années par la Caisse des Dépôts et Consignations, aurait dû être garanti à 50% par la Commune.... Après 7 années de procédure, ni les fonctionnaires du service Autonomie du Conseil départemental, ni les Conseillers généraux présents ès-qualité au Conseil d'Administration, ni les actuels Conseillers départementaux (qui ne sont encore jamais venus), ni la Direction de l'hôpital d'Évron, ni la Direction des Finances publiques n'ont jamais averti le Conseil d'Administration de l'Éhpad de Sainte-Suzanne... Or il aurait été impératif de nous informer de cette condition essentielle dès le départ...

Rappelons quelques dates clés de ce dossier :

- Accord de principe du Président du Cg53: 8 Avril 2010
- Accord conjoint du Cg53 et de l'ARS : 24 Novembre 2011
- Création d'un EPSM (changement de statut Établissement et personnel, à la demande de l'ARS) : 1 Janvier 2012
- Direction commune Éhpad Sainte- Suzanne/Hôpital d'Évron (arrêté ARS): 24 Février 2013
- Accord du Conseil d'Administration Évron et Sainte-Suzanne sur la fusion des deux Établissements: 19 Avril 2013

.....de fermer l'Ehpad de Sainte-Suzanne

- Demande du Conseil général de faire porter l'opération par Mayenne-Habitat : septembre 2013
- Accord écrit du Conseil Général de la Mayenne sur le PPI (Plan Pluriannuel d'investissement)
- Lors de l'inauguration du Centre de secours, le Président du Conseil général Jean Arthuis annonce la construction du nouvel Ehpad sur le terrain contigu : 24 Novembre 2013
- Accord de Mayenne Habitat (le porteur du projet) : 1er Avril 2014
- Confirmation accord sur PPI (« celui-ci n'engendre pas de surcoûts significatifs sur le prix de journée ». Dixit..)
- Nouvelle confirmation accord sur le PPI par M. Dutertre, Vice-président du Conseil général en charge des Ehpad
- 11 Octobre 2014 à Évron: Congrès des Maires de la Mayenne - Occasion de rencontrer les interlocuteurs du Cd53, Vice-président, Conseillers généraux qui nous confirment le bon déroulement de notre dossier.
- Début Novembre 2014: Courrier du Président du Cd53 nous donnant ordre de **suspendre le projet** pour lancer l'enquête que l'on sait.

Que vont devenir les résidents et le personnel de l'Ehpad?

Trois propositions de reclassement dans d'autres établissements de la Mayenne ont été faites à chaque employé.

Pour les résidents, chacun exprimera également ses souhaits. Suivant les disponibilités, 3 propositions leur seront faites, prioritairement dans les Coëvrons.

Quant aux résidents et à leur famille on comprend le désarroi dans lequel cette nouvelle plonge les 70 personnes présentes lors de la réunion du 2 février, familles qui souvent se sont vu refuser l'entrée dans les Ehpad des Coëvrons avant d'être accueillies à Sainte-Suzanne. Aujourd'hui on leur promet, après trois choix possibles, une priorité d'accès dans ces mêmes établissements compte tenu du «taux de mortalité qui ne manquera pas (sic) d'offrir aux résidents Suzannais des « places libres » (« 31 places à trouver alors qu'on enregistre 155 décès/an dans les Ehpad des Coëvrons ») », tout en allongeant la liste d'attente pour les autres habitants dépendants d'Évron, Bais, Vaiges, Montsûrs... ou Sainte-Suzanne-et-Chammes. La directrice madame Dubois indique qu'elle a actuellement sur la liste d'attente d'Évron 24 cas d'admissions urgentes qui seront très certainement reportées pour satisfaire au transfert des résidents Suzannais, impérativement avant le 31/12/2016...

Cette décision du Conseil départemental – qui a même indiqué à la presse que « **le bâtiment actuel devrait être détruit** » -(alors qu'il ne lui appartient pas, et que ce sujet n'a jamais été abordé avec les élus concernés)- est bien entendu très lourde de conséquences pour la Commune, qui perd du même (mauvais) coup, son Ehpad (qu'elle a dû transformer sans l'avoir jamais décidé) et ses anciens Logements-Foyers :

Problème humain d'abord : Désormais, aucune possibilité pour les habitants d'Erve et Charnie de finir sa vie ailleurs que dans des établissements éloignés, urbains, déracinement et désorientation des résidents, perte de repères et d'amis, difficultés accrues pour les familles... Difficultés aussi pour l'approvisionnement de la cantine scolaire...

Problème économique aussi : **gâchis** des travaux de sécurité effectués pour rien, du terrain acheté et viabilisé par la Commune, perte de 31 habitants, perte de 25 emplois, baisse de clientèle pour le cabinet médical, la pharmacie, les taxis-ambulances, kinés, infirmières, boulangerie, coiffeuse, etc etc...

Tout ceci constituant bien sûr des facteurs d'exode rural et de désertification médicale du monde rural.

La Commune est avant tout sensible aux aspects humains de cette décision unilatérale ; elle exprime sa **solidarité** au personnel suzannais de l'Ehpad et aux résidents, en les assurant de toute sa compréhension et de son soutien moral.

Désormais, plusieurs hypothèses sont envisagées et de nombreuses questions sont en suspens :

- Devenir du bâtiment actuel ? (Sera-t-il détruit comme l'annonce le Président du Conseil départemental ? Pourquoi ? par qui ?)
- Qu'en sera t-il du remboursement de l'emprunt encore payé pour ce bâtiment 45 ans après sa construction, puisque *Mayenne-Habitat*, qui l'avait construit, s'en était débarrassé en le revendant au CCAS, ...qui l'avait donné au nouvel établissement... ?
- Quel est le devenir du terrain acquis par la commune, viabilisé, et sur lequel devait être construit le nouvel Ehpad ?
- Création éventuelle à Sainte-Suzanne, de maisons de retraite pour personnes autonomes, sur le terrain réservé pour l'Ehpad ? A quelles conditions ? Par quel organisme ? (« *chat échaudé craint l'eau froide* »)...

Le Président du Conseil départemental devrait prochainement apporter des réponses à ces interrogations ; La *Voix du Conseil* vous tiendra informés.



Êtes-vous sûr de pouvoir continuer à recevoir la télé à partir du 5 avril prochain?



Si vous recevez la télé par l'antenne râteau, faites le test pour savoir si votre télé est déjà compatible à la HD:

si le logo HD apparaît sur la chaîne 7 ou sur la chaîne 57 à gauche de l'écran, vous n'avez rien à faire; vous continuerez à recevoir toutes les chaînes de la TNT.

Si le logo HD n'apparaît ni sur la chaîne 7 ni sur la chaîne 57 à gauche de l'écran, vous devez vous équiper d'un adaptateur TNT HD.

Recevoir la TNT.fr 0970 818 818 (Appel non surtaxé)

Château de Sainte-Suzanne

CIAP / Château/Donjon/Bergerie

Périodes et horaires d'ouverture:

Du 1er février au 30 juin:

ouvert de 9h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15 (sauf les week-ends et jours fériés de mai et juin: 10h-13h et 14h-19h)

Contact:

Château de Sainte-Suzanne/CIAP – 1, rue Fouquet de la Varenne – 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Tél. : 02 43 58 13 00

Courriel : chateau.ste-suzanne@lamayenne.fr Site internet : www.chateaudesaintesuzanne.fr

Exposition

Jusqu' au 31 mars 2016: " *Sculptures animalières* ", une collection de bronzes animaliers XIX^e /XX^e siècle conservée à Château-Gontier. 2^{ème} étage du CIAP - Tarif: entrée du CIAP

L'agenda de Mars

Dimanche 6 mars

15h: conférence " autour de la collection Pierre Logé du musée de Château-Gontier " par Florence Harnay - Famille - Gratuit

Dimanche 13 mars

15h: Visite commentée de l'exposition "Sculptures animalières"- Famille - Entrée du CIAP + 2€

Dimanche 20 mars

15h: Visite-atelier thématique du CIAP - "autour de la faune en Mayenne" avec Daniel Prodhomme - Famille - Entrée du CIAP + 2€

Samedi 26 mars

15h: Visite adaptée de l'exposition "Sculptures animalières"- Famille - Entrée du CIAP + 2€

10h-12h/13h30-17h: Activités jeune public - Jeu des détails, objet mystère, dessins "Les Z'animos" - enfants - Entrée du CIAP

Dimanche 27 mars

10h-12h/13h30-17h: Activités jeune public - Jeu des détails, objet mystère, dessins "Les Z'animos" - enfants - Entrée du CIAP

15h-17h: Démonstration technique et réalisation d'une sculpture animale en métal par Pascal Grignoux, artiste - Famille - Gratuit

14h-17h: Animations jeux dans les salles de l'exposition "Sculptures animalières" - Famille - Entrée du CIAP + 2€

Lundi 28 mars

10h-12h/13h30-17h: Activités jeune public - Jeu des détails, objet mystère, dessins "Les Z'animos" - enfants - Entrée du CIAP

14h-17h: Chasse aux animaux en chocolat dans les salles de l'exposition "Sculptures animalières" - enfants - gratuit

Société de pêche "La Perche de Chammes"

Succédant à Jean-Marie Plumas, Mathieu Cartier est devenu le nouveau président de la société de pêche "La perche de Chammes".

Âgé de 28 ans, le nouveau président souhaite redonner de l'allant à une association un peu en sommeil depuis quelques années.

À partir de Sainte-Suzanne, la société gère 7 km de rivière: "*Nous effectuerons les alevinages nécessaires pour l'ouverture de la pêche à la truite, avec comme objectif, un repoissonnement facilitant une reproduction naturelle du poisson dans le futur*" précise le nouveau président.

Le nouveau bureau:

Président: Mathieu Cartier,

Trésorier: Michel Saint-Denis,

Secrétaire: Kevin Jupin.

Membres du Conseil d'administration: Gérard Hiron, Robert Cartier, Vincent Vade pied, Jean-Marc Plumas, Alexis Plumas et Paul Ferrant.

Dépositaires des cartes de pêche:

Café-épicerie "le Camélésien" à Chammes

Magasin "V and B" à Évron.

Assemblée Générale de la "Truite Suzannaise"

Samedi 13 février s'est tenue l'Assemblée générale de "la truite suzannaise" à laquelle Alain Fouqueray, Président, en plus des membres de l'association, avait invité Jean Poirier, président de la fédération de pêche en Mayenne, Alain Bariller, représentant le syndicat de bassin de l'Erve et Vincent Houllière, représentant la nouvelle association "ERVE").

Suite à deux années consécutives où le bilan financier de l'association était déficitaire, il a été décidé d'aleviner en plus faible quantité afin de rétablir les comptes. Toutefois, le repoissonnement reste conséquent puisque 350 kg de truites seront déversées en 12 points sur les 7 kms de rivière.

L'Assemblée générale électorale de novembre dernier a permis d'augmenter sensiblement le nombre des bénévoles au sein de l'association: en plus des 14 membres du conseil d'administration, 8 aides ponctuelles se sont rendues disponibles pour apporter leur soutien en cas de besoin. Fait très encourageant, l'ensemble a rajeuni avec les nouveaux arrivants.

La possibilité de changer de jour pour la tenue de l'Assemblée générale a été évoquée: certaines personnes qui travaillent le samedi ne peuvent y participer. A été également évoquée l'idée d'organiser d'autres animations (fête, repas...) afin d'apporter des mannes financières permettant de donner un peu d'oxygène aux finances de l'association.

Un problème inattendu s'est produit à l'écloserie: un robinet s'est colmaté; l'eau ne coulant plus, c'est près de 2 000 truitelles qui sont mortes. Le nécessaire va être fait afin que cela ne se reproduise plus à l'avenir. Au total ce sont 40 000 truitelles qui ont rejoint les eaux des rivières mayennaises: Voutré, Gorrion pour la plupart.

Pour l'année 2015, ce sont 50 000 truitelles qui avaient été distribuées aux autres AAPPMA.

La réalisation d'échaliers, commencée en 2015 devrait se poursuivre en 2016. Une sortie milieux aquatiques sur l'Ambriers avec l'appui technique d'un agent de la fédération a permis de faire connaître, découvrir, comprendre et respecter ces milieux.

Le concours de pêche à l'étang des Chauvinières s'est bien déroulé ainsi que la fête de la pêche: espérons que le temps sera encore de la partie cette année.

Un nettoyage sur l'Erve a été fait le samedi 27 février dernier et l'alevinage en rivière a été réalisé le vendredi 4 mars.

Quelques dates à retenir:

Dimanche 24 avril: Concours de pêche à l'étang des Chauvinières,

Samedi 4 juin: Fête de la pêche,

Dimanche 27 mars à 8h: ouverture de la pêche à l'étang des Chauvinières. À cette occasion, 110 kg de carpes, 80 kg de tanches et 70 kg de gardons ont déjà été déversés dans l'étang; le 25 mars, quelques jours avant l'ouverture, il restera les truites à y déverser.

Rappel:

L'ouverture de la pêche en rivière de 1ère catégorie aura lieu le samedi 12 mars à 8 heures: tous à vos gaules!

Le Bureau de "la Truite suzannaise":

Président: Alain Fouqueray,

Vice Président: Joël Breux,

Secrétaire: Rémy Bourny,

Trésorier: Jean-Claude Vaudolon.

Vérificateurs aux comptes: Roland Gaillard et Michel Heurtebize.

Conseil d'administration: Alain Gaillard, Louis Legendre, Michel Legendre, Jacky Legros, Pascal Legroux, Stéphane Leroy, Arnaud Peltier, Paul Périchet, Jean-François Vaudolon, Jean-Pierre Vovard.

Aides ponctuelles: Jean-Louis Berthé, Étienne Blanche, Alain Bouteloup, Édouard Breux, Michel Délétang, David Gallienne, Alain Leroy, Jacques Pommier.

Dépositaires des cartes de pêche:

Hôtel restaurant Beauséjour (Stéphane Huchet),

Supérette Vivéco (Yvon Bourdin).

Le Président Alain Fouqueray



Les Animations de Mars-Avril

Mercredi 9 mars

Randonnée pédestre à Saint-Thomas de Courceriers - 11 km - "FT Suzannais"
Rendez-vous à 14h - Place de l'église à Saint-Thomas de Courceriers
Petite randonnée (circuit réduit) à Sillé-le-Guillaume - Tour du lac
Rendez-vous: 13h30 - Parking de covoiturage (route d'Évron)

Samedi 12 mars

8h: ouverture de la pêche à la truite en rivière de 1ère catégorie - Sociétés de pêche "la Truite suzannaise" et "la Perche de Chammes"

Dimanche 13 mars

Vers 17h30: Théâtre de Mayenne - concert des lauréats 2015 du concours national de piano avec Dimitri Weissenberg - "Association Musiques pour tous"

Jeudi 17 mars

20h30: salle des fêtes de Chammes - Théâtre - "L'épouvantable histoire de Roméo et Juliette" - "Communauté de Communes des Coëvrons"

Samedi 19 mars

De 9h à 12h30: École Sainte-Marie - Opération "Portes ouvertes"

Dimanche 20 mars: « C'est le printemps ! »

Mercredi 23 mars

Randonnée pédestre à Aron - 11 km - « FT Suzannais »
Rendez-vous à 14h - Plan d'eau "les Forges" - Route de Belgeard
Petite randonnée (circuit réduit) - Aron
Rendez-vous: 13h30 - Parking de covoiturage (route d'Évron)

Dimanche 27 mars (Pâques)

chasse aux œufs de Pâques

Sainte-Suzanne: 11h: parc de la Butte Verte - "Médiéville53"
Chammes: 11h: Place de l'église et cour de la mairie - "Comité des fêtes de Chammes"

8h: Plan d'eau des Chauvinières - "Ouverture de la pêche"

Vendredi 1er, samedi 2 et Dimanche 3 avril

Assemblée Générale de l'association "Les Plus Beaux Villages de France"

Vendredi 1er avril

Réouverture du musée de l'Auditoire

Dimanche 3 avril

Château de Sainte-Suzanne-et-Chammes - Concert de flûte et harpe - "Association Musiques pour tous"
15h: musée de l'auditoire - départ de la **promenade des moulins** - "Association des Amis de Sainte-Suzanne"

Mercredi 6 avril

Randonnée pédestre à Parné sur Roc - 10 km - « FT Suzannais »
Rendez-vous à 14h15 - Salle des fêtes de Parné
Petite randonnée: Saint-Denis du Maine (circuit réduit)
Rendez-vous: 13h30 - Parking de covoiturage (route d'Évron)

Jeudi 7 avril

14h: salle des fêtes de Saint-Jean-sur-Erve - fête cantonale des aînés ruraux
De 12h50 à 13h10: Place Ambroise-de-Loré - passage de la course cycliste
"Circuit cycliste Sarthe-Pays de la Loire"



ADP'elec
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
David PÉRICHET

- Installation électrique neuf & rénovation
- Chauffage électrique / Ventilation
- Dépannage / Interphonie / Sanitaire

53270 Sainte-Suzanne
☎ 06 15 67 69 75 - Mail : david.perichet@gmail.com



Dame Nika
Enlumineur
Calligraphe

vous propose :

Des ateliers pédagogiques pour les enfants (écoles, groupes, centres aérés...)

Des ateliers d'initiation pour les adultes (particuliers ou groupes)

Des parcours artistiques pour les écoles (sur une thématique par exemple)
(école primaire, collège, lycée)

Des animations avec participation du public (en calligraphie gothique au calame notamment)



Dame Nika - Enlumineur/Calligraphe

Pour sa 6^{ème} année dans la cité de Sainte-Suzanne, NIKA s'installera au Musée de l'Auditoire, 7 Grande rue, le 1er avril prochain.

Pour les Journées Européennes des Métiers d'Art 2016, c'est donc dans cette maison du XV^{ème} siècle que Nika recevra les visiteurs les

2 et 3 avril, de 10h à 19h en continu.

Comme à son habitude Nika vous recevra en costume médiéval et vous fera partager sa passion pour ces deux arts délicats du Moyen Age. Nika fera une démonstration de calligraphie gothique au calame et les visiteurs pourront participer en écrivant leur prénom.

Vous pourrez découvrir une centaine d'enluminures médiévales réalisées dans la plus pure tradition du Moyen Age.

